

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017

### OBJET DE LA REUNION :

Climatisation Salle Polyvalente  
Pergola Salle polyvalente  
Consultation voirie 2017

### Questions Diverses

MAIRE : Max LAFOND, Maire

PRESENTS : MM RODRIGUEZ Fabienne – ALBERT Laurence – BASSET Catherine - CROZIER David - REYNAUD Daniel - VERNET Sébastien - CHAPUS Bernard – MARCON Denis -

ABSENTS EXCUSÉS : ROMESTANT Philippe.

SECRETAIRE DE SEANCE : CROZIER David

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil est approuvé. Le Maire rajoute deux délibérations à l'ordre du jour avec l'accord des membres du conseil municipal.

### MODIFICATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Suite à un courrier des parents d'élèves et vu le nombre important d'élèves quartier Léouze et Laval sur la commune de ROCHESSAUVE situé 3 km après l'arrêt existant place du village.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

DEMANDE à la Communauté d'Agglomération privas Centre Ardèche une prolongation du transport scolaire de la place du village aux quartiers Léouze et Laval.

### CINEMA LE VIVARAIS : RECONDUCTION DE LA CONVENTION AVEC LES COMMUNES CONTRIBUTRICES POUR 2017

Le Maire donne lecture du compte rendu de la Commission consultative de suivi et d'évaluation de la convention avec le cinéma « Le Vivarais » réunie le 23 mai 2017.

Il est proposé aux communes d'accorder un soutien financier à hauteur de 0.50 €/hab.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2251-4, R1511-40, R1511-41, R1511-42, R1511-43 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25/02/2015 ;

Vu la convention entre le cinéma « Le Vivarais » à Privas et les communes contributives pour 2 prolongation possible d'une année supplémentaire ;

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE de continuer à soutenir l'activité de diffusion cinématographique en Centre Ardèche

ACCEPTE la reconduction du dispositif pour 2017

ACCORDE son soutien financier à hauteur de 0.50 euros par habitant soit 218.50 €

PRECISE que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2017

Ordre du jour :

Le devis de la climatisation pour la salle polyvalente a été accepté pour un montant de 13 300 € HT. L'entreprise REYNET FROID effectuera les travaux la première semaine de juillet.

L'Entreprise IDBOIS effectuera la pose de la pergola de la Salle Polyvalente pour un montant de 3 778.57 € HT.

L'entreprise SCR a été retenue pour les travaux de voirie 2017 pour un montant de 41 592.00 € HT. Les travaux débuteront fin d'août.

Questions Diverses :

La création d'un Bar / Restauration rapide et ventes de produits locaux est en cours de négociation avec Claude QUINARD dans les locaux de l'ancienne mairie, place du village.

Les travaux concernant les ouvertures extérieures seront pris en charge par la commune. Plusieurs devis seront demandés. Le Bail commercial ainsi que le montant du loyer seront proposés à délibération lors d'un prochain conseil municipal si le projet se finalise.

Séance levée à 21h40 minutes  
Fait à ROCHESSAUVE le 29 juin 2017  
Le Maire,

